

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: **BikeCare Clean Wax**

· Code du produit: 55120000303

· UFI: 723F-5NRN-A60Y-9KJV

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Produit de nettoyage

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

POLO Motorrad und Sportswear GmbH

Polostr. 1

41363 Jüchen

Tel: 02165 84 40 200

Fax: 01265 84 40 450

E-Mail: info@polo-motorrad.com

Chemische Fabrik Dr. Stöcker GmbH & Co. KG

Gewerbestr. 19-25

D-55546 Pfaffen-Schwabenheim

+49 (0)6701 911780

· Service chargé des renseignements:

Safety Department

sicherheit@dr-stoecker.de

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence on weekdays: +49 6701 91178-0

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aerosol 1 H222-H229 *Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.*

Skin Sens. 1 H317 *Peut provoquer une allergie cutanée.*

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02 GHS07

· **Mention d'avertissement** Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

· Mentions de danger

H222-H229 *Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.*

H317 *Peut provoquer une allergie cutanée.*

· Conseils de prudence

P101 *En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.*

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

(suite de la page 1)

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
- P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
- P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
- P501 Éliminer le contenu/réceptif conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	n-Butane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥10-≤25%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥2,5-≤10%
Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39	Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (<0,1% benzene) Asp. Tox. 1, H304, EUH066	≥2,5-≤10%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27	isobutane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥0-≤2,5%
CAS: 2682-20-4 EINECS: 220-239-6	2-méthyl-2H-isothiazole-3-one Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317:C ≥ 0,0015 %	≥0,0015-<0,025%

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

hydrocarbures aliphatiques	≥5 - <15%
parfums, agents conservateurs (METHYLISOTHIAZOLINONE)	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

(suite de la page 2)

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Dioxyde de carbone
Poudre d'extinction
Mousse résistant à l'alcool
Brouillard d'eau
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Monoxyde de carbone (CO)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

FR

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.
Protéger contre le gel.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
- **Classe de stockage:** 2 B
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
- | |
|--|
| 106-97-8 n-Butane |
| VLEP Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 800 ppm |
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
 - **8.2 Contrôles de l'exposition**
 - **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
 - **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Eviter tout contact avec les yeux.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 - **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.
ABEK-P2
 - **Protection des mains:** Gants de protection

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

(suite de la page 4)

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 240 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 4).

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection*** RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· État physique**

Aérosol

· Couleur:

Beige

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Point de fusion/point de congélation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

-44,5 °C

· Inflammabilité

Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion**· Inférieure:**

0,7 Vol %

· Supérieure:

10,9 Vol %

· Point d'éclair

-97 °C

· Température d'auto-inflammation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Température de décomposition:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· pH à 20 °C

9,3 (DIN 19268)

· Viscosité:**· Viscosité cinématique**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Dynamique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Solubilité**· l'eau:**

Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Ne s'applique pas aux mélanges

· Pression de vapeur à 20 °C:

4.100 hPa

· Densité et/ou densité relative**· Densité à 20 °C:**0,846 g/cm³ (DIN 51757)**· Densité relative**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Densité de vapeur:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 9.2 Autres informations**· Aspect:****· Forme:**

Aérosol

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**· Température d'inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

(suite de la page 5)

- **Changement d'état**
- **Point/l'intervalle de ramollissement**
- **Propriétés comburantes** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Taux d'évaporation:** Non applicable.

- **Informations concernant les classes de danger physique**
- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** néant
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

 · **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
106-97-8 n-Butane

Inhalatoire	LC50/4 h	658.000 mg/l (rat)
-------------	----------	--------------------

Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (<0,1% benzene)

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rab)
----------	------	--------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	4.951 mg/l (rat)
-------------	----------	------------------

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

Oral	LD50	391 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

(suite de la page 6)

Dermique	LD50	326 mg/kg (lapin)
----------	------	-------------------

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité subaiguë à chronique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

106-97-8 n-Butane

EC10/5 h	658 mg/l (rat)
LC50/96 h	27,98 mg/l (fish)
EC50/96 h	7,71 mg/l (Algae, Growth inhibition test)

74-98-6 propane

LC50/96 h	27,98 mg/l (fish)
EC50/96 h	7,71 mg/l (Algae, Growth inhibition test)

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics (<0,1% benzene)

ErC50/72 h	>1.000 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata)
LC50/96 h	>1.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
EC50/48 h	>1.000 mg/l (Daphnia magna)

75-28-5 isobutane

LC50/96 h	49,9 mg/l (fish)
EC50/96 h	19,37 mg/l (Algae, Growth inhibition test)

2682-20-4 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

NOEC 21 d	0,04 mg/l (Daphnia magna)
-----------	---------------------------

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

(suite de la page 7)

LC50/96 h	4,77 mg/l (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)
EC50/48 h	0,93-1,9 mg/l (<i>Daphnia magna</i>)
EC50/3h	34,6 mg/l (bel) (DIN 38412-3)
EC50/72 h	0,158 mg/l (<i>Selenastrum capricornutum</i>)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Nocif pour les organismes aquatiques.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Catalogue européen des déchets

20 01 99	autres fractions non spécifiées ailleurs
07 01 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
15 01 04	emballages métalliques

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**
- **ADR, IMDG, IATA** UN1950
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR** AÉROSOLS
- **IMDG** AEROSOLS
- **IATA** AEROSOLS, inflammable

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

(suite de la page 8)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR


- **Classe** 2.5F Gaz.
- **Étiquette** 2.1

· IMDG, IATA


- **Class** 2.2 Gaz.
- **Label** 2.1
- **14.4 Groupe d'emballage**
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement**
- **Marine Pollutant:** Non
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.
- **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** -
- **No EMS:** F-D,S-U
- **Stowage Code** SW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
For WASTE AEROSOLS:
Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
- **Segregation Code**
- **14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI** Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:
· ADR

- **Quantités limitées (LQ)** 1L
- **Quantités exceptées (EQ)** Code: E0
Non autorisé en tant que quantité exceptée
- **Catégorie de transport** 2
- **Code de restriction en tunnels** D

· IMDG

- **Limited quantities (LQ)** 1L
- **Excepted quantities (EQ)** Code: E0
Not permitted as Excepted Quantity

(suite page 10)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· Directive 2012/18/UE

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

· **Phrases importantes**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

(suite page 11)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 14.09.2023

Numéro de version 10

Révision: 14.09.2023

Nom du produit: BikeCare Clean Wax

(suite de la page 10)

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange est généralement basée sur la méthode de calcul utilisant les données sur les substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Service établissant la fiche technique: Department R&D**· Contact: Department R&D****· Date de la version précédente: 14.09.2023****· Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

· Sources

(CE) n° 1907/2006 (REACH) dans la version en vigueur

(CE) n° 1272/2008 (CLP) dans sa version en vigueur

Guide pour l'élaboration des fiches de données de sécurité dans la version en vigueur (ECHA)

Guide pour l'étiquetage et l'emballage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) dans la version en vigueur (ECHA)

Fiches de données de sécurité des ingrédients

Page d'accueil de l'ECHA - Informations sur les produits chimiques

· * Données modifiées par rapport à la version précédente